

FICHE EXPÉRIENCE

Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

Localisation de l'opération : Région : Auvergne / Départements : 63 / 03

Expérience :

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Favoriser le développement économique des territoires en facilitant la reprise/création d'entreprise sur leurs sols.

Facteur déclenchant de l'action

Orientation du porteur de projet par un partenaire Adie (membre Cap'Actif, partenaires bancaires, ALE, etc.).

NB : Cap'Actif recense l'ensemble des partenaires (chambres consulaires, communes et communautés de communes, boutique de gestion, fonds France Active, Adie, Scop, etc.) oeuvrant à la création/reprise/développement d'entreprise sur le territoire du parc du Livradois-Forez

Objectifs de l'action

Aider financièrement des personnes en difficultés, chômeurs et allocataires du RMI, à créer leur propre emploi.

Publics visés

Toute personne n'ayant pas accès au crédit bancaire et présentant un projet de création/reprise/développement d'entreprise.

Procédures et modalités d'actions

Après orientation par un partenaire Adie, instruction de la demande de financement du créateur avec un conseiller Adie et réponse du comité Adie sur l'octroi ou non du prêt dans un délai maximum de 2 semaines. Décaissement des fonds sous une semaine.

Les partenaires associés à cette action

Services économiques de la ville de Thiers, Conseil Régional, Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, Conseil Général (Commissions Locales d'Insertion), Crédit Mutuel du Massif Central, BNP-Paribas, Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, Boutique de gestion Adret, ANPE de Thiers, CCI de Thiers, Communautés de communes du Parc du Livradois-Forez, Appuy'Créateur (Scop)

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Différents types de financements proposés aux créateurs d'entreprises et adaptés à leurs projets. Montant maximum : 10000 EUR. En complément une prime régionale peut être octroyée à hauteur de 1500 EUR (montant fixe exclusivement consentit au créateur d'entreprise de moins de 6 moins bénéficiant d'un accord de prêt Adie).

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Difficulté : Évaluation de l'action des partenaires du développement local.

Solution : Mise en œuvre d'une réflexion sur des indicateurs pertinents et accessibles évaluant notre action et ses conséquences sur le territoire.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

La réponse aux attentes des publics ciblés.

L'efficacité de nos relations partenaires.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Échelon national : Depuis la création de l'association en 1989, près de 30000 entreprises ont été créées générant 40 000 emplois, grâce à plus de 37 000 crédits octroyés.

Échelon local (Thiers/Vichy) : Tendence à 80 prêts annuels.

Les perspectives

Financement de 100 créateurs par an et accompagnement administratif et comptable de 50% d'entre sur la zone de Thiers/Vichy.

Contact

Alexandre RUTECKI
19 rue des Docteurs Dumas
Bourse du Travail
63300 Thiers

a.rutecki@adie.org

Tél. : 06.73.68.67.88

Fax : 04.73.80.39.29

www.adie.org